Image not found or type unknown

LA garde de ma fille ou demande de suivie assitante sociale

Par **tida972**, le **11/08/2014** à **07:04**

[fluo]BONJOUR[/fluo] **marque de politesse**
Qui dois je contacté en martinique pour avoir la garde de ma fille qui est avec sa mère en france Métropole et qui est au RSA ou avoir un suivit régulier de l'assitante social pour mère de 22 irresponsable, peu mature,perdu et pas très instable pour le bien ètre et bon devellopement ma fille qui n'est pas dans les bras d'une future bonne Maman.
S il vous plait

Très Urgence car elle en local et repartira bientot le 7 septembre de Martinique

Par **cocotte1003**, le **11/08/2014** à **11:48**

Bonjour, il faut saisir le tribunal du lieu de résidence de votre fille pour demander in changement de garde ou au moins une enquête sociale ordonnée par le juge. Il vous faudra des preuves pour démontrer que la mère ne peut élever correctement l'enfant, cordialement

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés